



SYVICOL

Syndicat des Villes et
Communes Luxembourgeoises

Luxembourg, le 21 novembre 2023

Circulaire aux administrations communales

N°11/2023

Objet : Budget rectifié 2023 et budget 2024 du SYVICOL

Madame la Bourgmestre,
Monsieur le Bourgmestre,

Conformément à l'article 9 de la loi modifiée du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, je vous prie de trouver ci-joint le budget rectifié 2023 et le budget 2024 du SYVICOL, dûment arrêtés par Madame la Ministre de l'Intérieur en date du 15 novembre 2023.

Veuillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de mes salutations les meilleures.

Elisabeth Becker
Secrétaire (contreseing)

Emile Eicher
Président